

INTERREG – EUROPE 2021 - 2027

Interreg Europe
JUILLET 2024



Co-funded by
the European Union

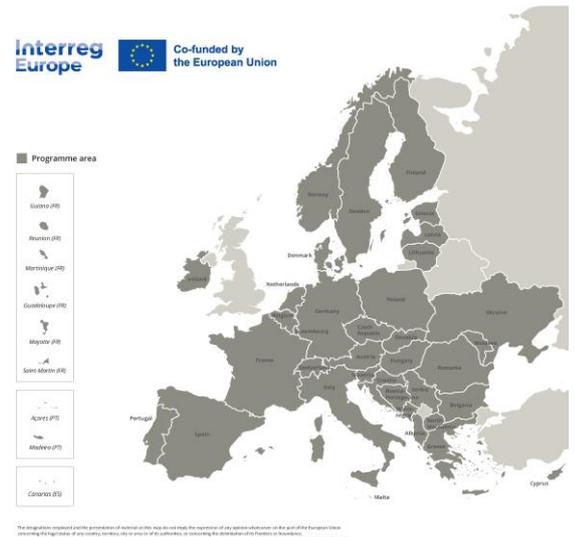
«Partager des solutions pour améliorer les politiques publiques»

Le programme Interreg Europe soutient les autorités locales, régionales et nationales de toute l'Europe dans l'amélioration de leurs politiques publiques, grâce à :

- des projets de coopération interrégionale
- des services disponibles via la plateforme d'apprentissage des politiques mobilisant des experts thématiques.

Interreg Europe se concentre sur le renforcement des capacités par l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre pairs dans toutes les priorités de la politique de cohésion de l'Union Européenne.

Le taux d'intervention de l'UE du programme est de **80 % maximum**.



Budget total

384,5 millions €

480,6 millions €

LES THÉMATIQUES D'INTERVENTION

Le programme a opté pour une seule priorité globale : Gouvernance. Néanmoins ses actions sont organisées en fonction des différents objectifs politiques et spécifiques de la politique de cohésion 2021-2027.



6- GOUVERNANCE

• Coopération institutionnelle

384,5 M€ 100%

Total UE * 384,5 M€

* Le total UE intègre 8% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.

Les 384,5 millions de fonds européens se décomposent comme suit :

- 379,5 M€ de Fonds européen de développement régional (FEDER) pour les partenaires de l'Union européenne
- 10 millions de l'instrument d'aide de pré-adhésion à l'UE (IPA) pour les partenaires en voie d'adhésion à l'UE
- 5 millions de l'instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale (NDICI) pour les pays partenaires de l'UE

- 28,48 M€ pour l'assistance technique (fonctionnement du programme)
- 17,8 M€ pour le financement de la plateforme d'apprentissage des politiques (*Policy learning platform* (cf. ci-dessous))

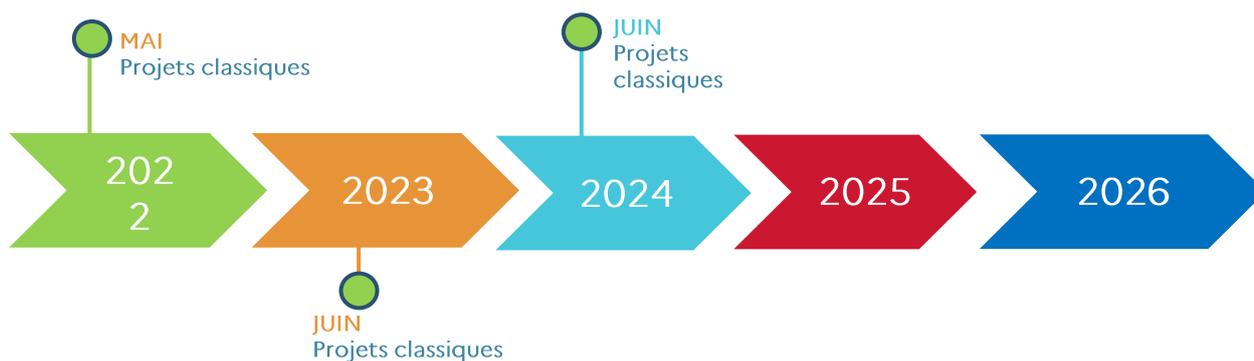
INTERREG EUROPE – COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme finance deux types d'actions stratégiques complémentaires :

- **Des projets de coopération interrégionale** : il s'agit de partenariats constitués d'organisations compétentes de différents pays d'Europe qui collaborent pendant quatre ans pour échanger des expériences sur une question particulière de développement régional. Au cours de la quatrième et dernière année de mise en œuvre, les régions partenaires se concentrent principalement sur le suivi des résultats et de l'impact de leur projet. Ces projets d'un montant compris entre 1 et 2 M€ regroupent en général entre 5 et 10 partenaires d'au-moins 4 pays. Des appels à projets seront lancés tout au long de la période de programmation.
- **Une plateforme d'apprentissage des politiques *Policy learning platform*** : la plateforme fournit un espace d'apprentissage continu ou à la demande, où toute organisation concernée par les politiques de développement régional en Europe peut trouver des solutions et demander l'aide d'experts pour améliorer ses politiques. Elle est accessible en ligne sur le site internet du programme Interreg Europe. Pour plus d'informations sur la plateforme, cliquez [ici](#)

La Région Hauts-de-France est Autorité de Gestion du Programme. Elle est responsable de sa mise en œuvre et s'appuie sur un Secrétariat Conjoint, basé à Lille, qui assure l'instruction et le suivi des dossiers. La Région Hauts-de-France est également Autorité Nationale, elle coordonne le partenariat français et exprime ses positions lors des réunions des instances du programme. Elle héberge également un des deux points de contact nationaux qui fournissent informations et appuis aux bénéficiaires. La Région Sud – Provence-Alpes-Côte-d'Azur héberge le deuxième Point de Contact national.

CALENDRIER DES APPELS À PROJETS



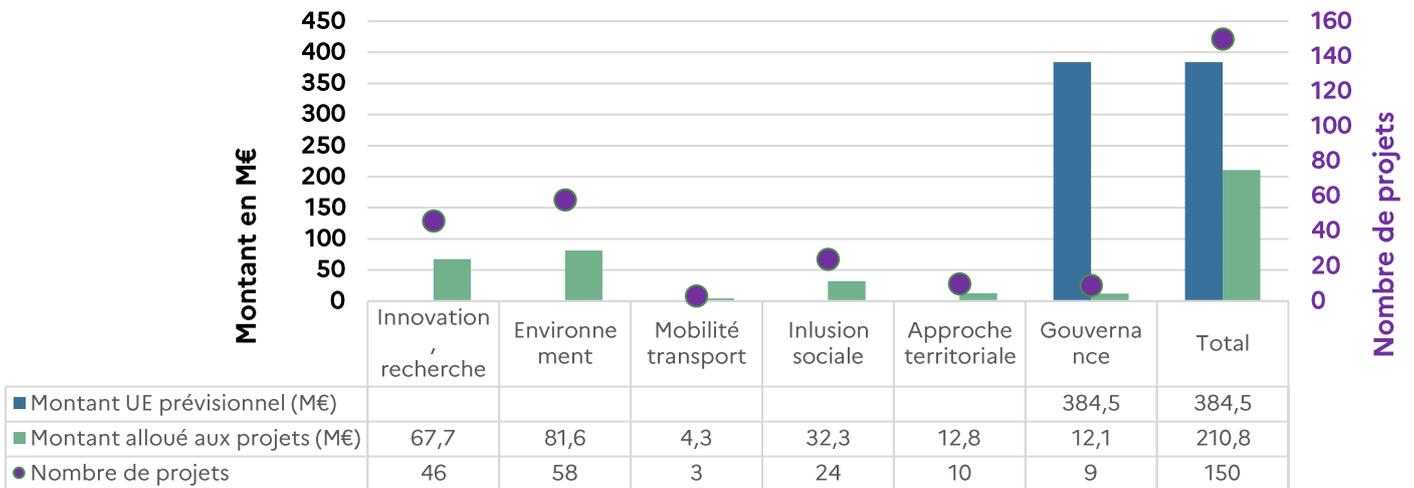
3 appels à projets ont déjà été réalisés. 150 projets ont été sélectionnés lors des deux premiers appels. Le 3^{ème} appel à projets s'étant clôturé le 7 juin 2024, la sélection des projets aura lieu mi-décembre 2024.

En fonction des crédits restant, un 4^{ème} appel à projets sera ou non programmé en 2025, mais la probabilité est faible.

Pour plus d'informations sur les appels à projets [cliquez ici](#).

INTERREG EUROPE – POINT DE SITUATION

Le programme a alloué 56 % du montant UE prévisionnel au bénéfice de 150 projets.

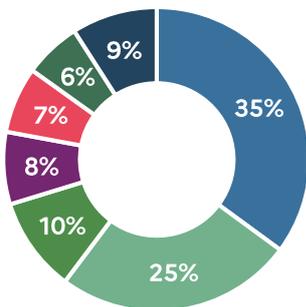


Le 1^{er} appel à projets a retenu 72 projets et a attribué 100 M€. Le 2^{ème} appel à projets a approuvé 78 nouveaux projets à la fin de l'année 2023 et a attribué 111 M€. Le 3^{ème} appel à projets s'est clôturé le 7 juin 2024. 206 projets ont été déposés. Le comité de sélection, composé des 36 pays membres, se réunira mi-décembre 2024.

Pour plus d'informations sur les résultats des différents appels à projets, [cliquez ici](#).

QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

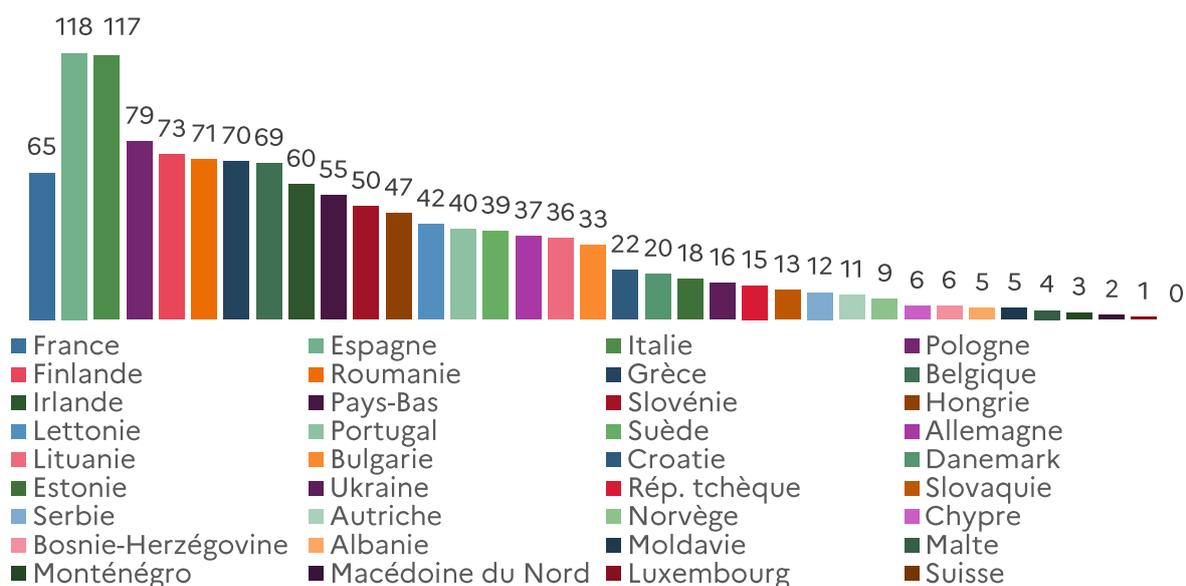
TYPOLOGIE DES BÉNÉFICIAIRES



- Autorités pub. régionales
- Autorités pub. Locales
- Agences sectorielles
- Centres Enseig. scolaire / formation
- Organismes de soutien aux PME
- Autorités pub. nationales

On retrouve dans la catégorie « autres » les acteurs réunissant moins de 5% des bénéficiaires. Il s'agit par ordre d'importance des organisations internationales et des ONG / associations.

ORIGINE DES PARTENAIRES



INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du programme Interreg Europe [cliquez ici](#)

Contact France : christophe.uliasz@hautsdefrance.fr

PROJET EMBLÉMATIQUE INTERREG EUROPE

<p>FEEL</p> <p>Frugal cities through Energy Efficiency and Low-tech communities</p>	
<p><u>Chef de file :</u> ALOEN (FR)</p> <p><u>Budget total :</u> € 1 618 978</p> <p><u>Subvention FEDER :</u> € 1 309 030,4</p> <p><u>Durée :</u> mars 2023 - mai 2027</p>	<p><u>Partenariat :</u></p> <p>9 partenaires de 8 pays (France, Espagne, Irlande, Danemark, Pologne, Italie, Suède, Roumanie)</p>
<p><u>Objectif Spécifique :</u> 2.1 Efficacité énergétique</p>	

Le Projet (résumé synthétique + principales réalisations)

Le projet FEEL entend tester et développer des approches de sobriété et de coopération dans 8 villes et régions européennes. Les partenaires appliqueront les principes de la frugalité dans des projets de rénovation de logements anciens, en impliquant leurs communautés.

Ils coopéreront autour de **deux défis** :

- Le développement de l'approche frugale : par des solutions d'une grande simplicité, la sobriété et l'engagement communautaire ;
- La transition vers la ville frugale : il s'agit de définir le modèle économique et de préparer l'acceptation et l'adoption par le public.

Chaque partenaire est déjà engagé dans cette voie, à sa façon. Grâce au projet FEEL, ils pourront tous améliorer leur planification par l'apprentissage entre régions.

Éléments clés :

Le projet FEEL vise à inspirer les élus et les décideurs politiques pour mettre en œuvre le concept de ville frugale dans 8 villes européennes. Tous les partenaires du projet FEEL se sont engagés avec les parties prenantes de leur région pour discuter de cette approche. Les réactions des parties prenantes ont été productives et encourageantes, beaucoup demandant comment rendre la frugalité attrayante pour une meilleure acceptation.

Les enjeux (principaux besoins à résoudre + résultats attendus)

En Europe, les autorités publiques doivent répondre à des demandes croissantes, avec un budget toujours plus limité. Le problème s'étend, de façon plus générale, à l'utilisation des ressources par l'humanité et il est intrinsèquement lié à l'engagement des États membres de l'UE à réduire leurs émissions de CO2. Plus ne signifie pas toujours mieux, aussi il faut créer les infrastructures et les systèmes qui permettront aux citoyens de vivre agréablement, dans les limites environnementales de la planète.

Mais en sommes-nous seulement capables ?

La réponse est oui. Les villes les plus audacieuses ont compris que les contraintes en matière d'énergie étaient une opportunité formidable de se réinventer en s'appuyant sur une autre vision de la ville de demain.

La **VILLE FRUGALE** organise ses quartiers, ses systèmes techniques urbains et ses bâtiments, de sorte que leurs interactions reposent sur deux approches transversales distinctes :

La **SOBRIÉTÉ**. La low-tech est au cœur de l'innovation dite « frugale » : il s'agit de répondre à des besoins par des moyens ultra-simples. Une technologie suffisante répondra aux besoins en utilisant les solutions les moins sophistiquées et les moins coûteuses possibles, sans altérer la qualité du résultat final. L'éco-conception des services urbains, des infrastructures et des bâtiments est au cœur de cette approche.

La **COOPÉRATION**. Agir de manière individuelle ne suffit pas. Pour progresser, il faut augmenter le bénéfice collectif, grâce à la coopération entre les élus, les entrepreneurs et les citoyens.

Personne contact : N.C

Site internet / Réseaux sociaux : Pour en savoir plus sur le projet [FEEL](#)

